



VILLE DE SOLLIES PONT

# EXTRAIT

du registre des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 8 décembre 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

**Date de la convocation**  
30 novembre 2011

**Date d'affichage**  
30 novembre 2011

**Objet de la délibération**  
*Pôle services techniques –  
Antenne administrative et  
comptable – Demande de  
subventions auprès de la  
direction régionale des  
affaires culturelles (DRAC),  
du conseil régional PACA et  
du conseil général du Var  
pour l'informatisation de la  
bibliothèque*

Vote pour à l'unanimité

**POUR : 33**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

L'an deux mille onze, le huit décembre deux mille onze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

**Etaient présents :**

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, CHAOUCHE Dalel, DELGADO Alexandra, VALLE Evelyne, TREQUATTRINI Pascale, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule, KASPERSKI Christophe

**Procurations :**

ROUX Jean-Paul donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre

**Absents :**

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Actuellement le catalogue bibliographique du fonds de la bibliothèque (auteurs, titres, sujets), le prêt et le retour des livres, sont gérés manuellement par le personnel municipal.

Il est envisagé d'acquiescer du matériel informatique et un logiciel de gestion, permettant :

- de faciliter le travail en interne (gestion, catalogage et indexation plus rigoureux et plus rapides, suppression des tâches répétitives),
- d'améliorer les services aux lecteurs (disponibilité plus grande des bibliothécaires pour l'accueil, l'accompagnement dans les recherches, gestion plus rapide et efficace des prêts, retours, retards, meilleure rotation du fonds, recherches plus faciles, plus rapides, plus complètes, gestion facilitée et améliorée des réservations et à terme mise en réseau afin d'accéder aux catalogues d'autres bibliothèques).

Le coût de cette informatisation est estimé à 25 000 euros hors taxes.

\*\*\*\*\*

Cette opération, peut bénéficier d'une subvention de la part de la DRAC, du conseil régional PACA et du conseil général du Var.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

DRAC	8 750.00 euros (35 %)
Conseil régional	3 750.00 euros (15 %)
Conseil général	7 500.00 euros (30 %)
Autofinancement	5 000.00 euros (20 %)
	<hr/>
Montant	25 000.00 euros HT
	<b>29 900.00 euros TTC</b>

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants**

- **ADOpte** le projet d'informatisation de la bibliothèque pour un montant de 25 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus visé,
- **SOLLICITE** une aide de 8 750 € auprès de la direction régionale des affaires culturelles Provence Alpes Côte d'Azur,
- **SOLLICITE** une aide de 3 750 € auprès du conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur,
- **SOLLICITE** une aide de 7 500 € auprès du conseil général du Var.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs  
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON  
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

09 DEC. 2011  
13 DEC. 2011

